



Collège public Andrée Récipon

Orgères (35)

De par sa conception architecturale, la construction du collège public Andrée Récipon à Orgères favorise de fait la convivialité à l'intérieur de l'établissement et offre des espaces fonctionnels propices à la diffusion d'un enseignement de qualité.

La réalisation Tous Corps d'Etat de ce collège public a été confiée à Cardinal Edifice.

NATURE DE L'INTERVENTION

Construction d'un collège de plain-pied pouvant accueillir 600 élèves et comprenant 6 logements de fonction.

CARTE D'IDENTITÉ

Maître d'ouvrage : Conseil Général d'Ille-et-Vilaine / Public

Maître d'œuvre : Mostini Architectes & Associés

Type de marche : Entreprise générale

Nature des travaux : Neuf

Entreprise : Cardinal

Date d'obtention du marché : 01/07/2004

Date de démarrage et réception des travaux :
de 09/2004 à 09/2005

CHIFFRES CLÉS

Montant des travaux HT : 8 005 922 € dont 2 998 826 € de gros œuvre

Délai d'exécution : 9 mois

Surface planchers : 11 605 m²

